



Portrait de la biodiversité

Graveson



Rainette méridionale © Aurélien AUDEVARD

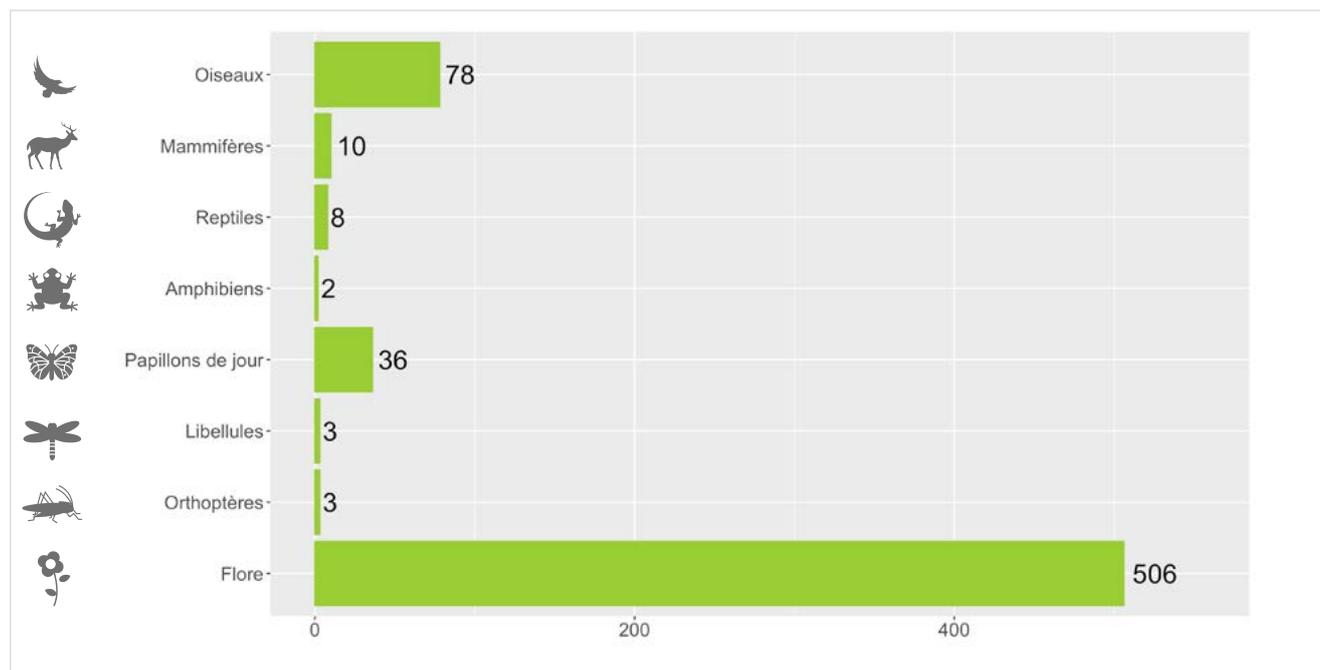


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

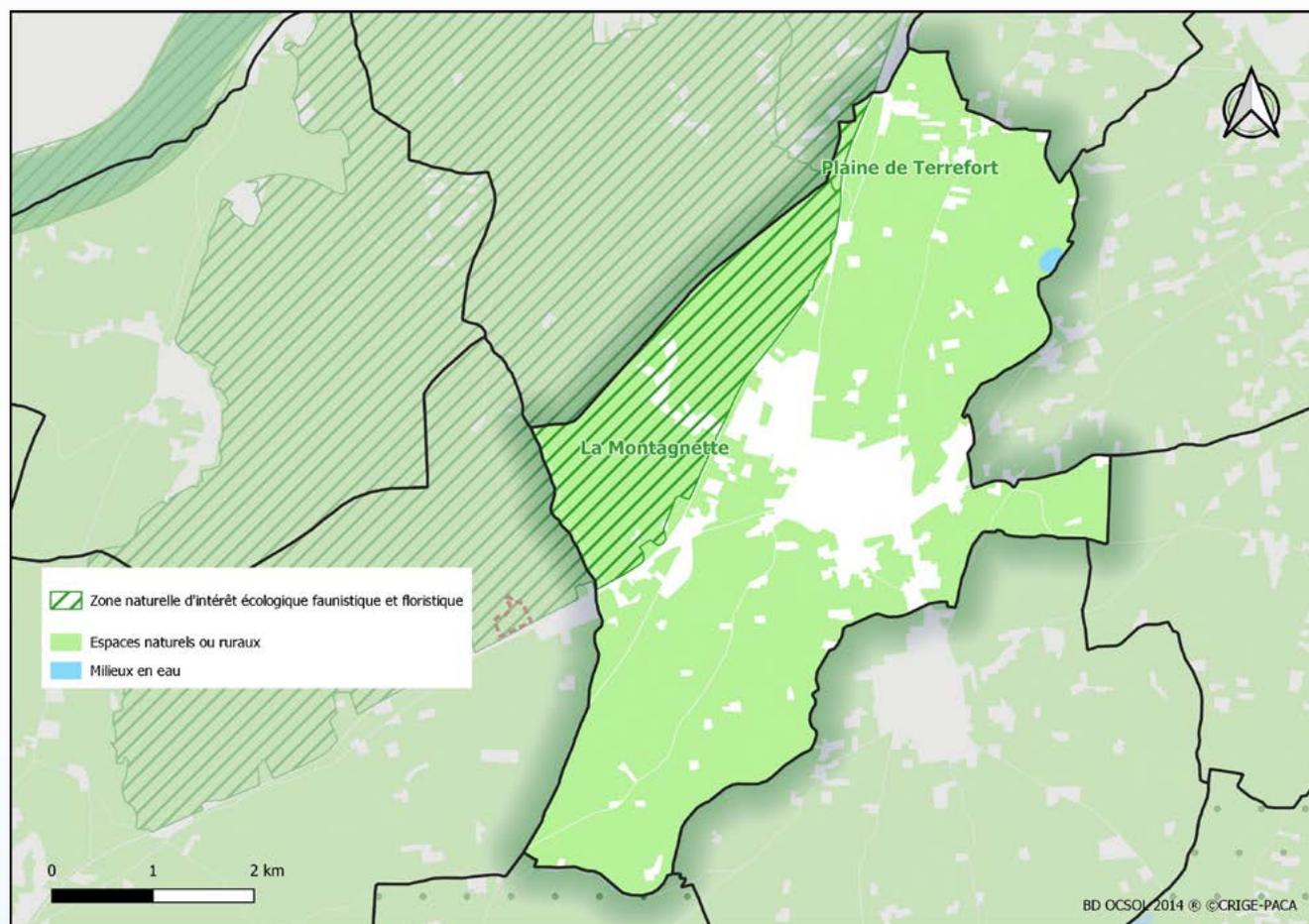
677 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Graveson, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 81 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 11 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 032 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Graveson (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Graveson

D'une superficie de 24 km² dont 19 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Graveson est composée à 83 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. Les haies sont majoritairement composées de cyprès bien que certaines, plus diversifiées, soient présentes ponctuellement et accueillent des espèces cavicoles. Dans la plaine, un réseau de canaux et d'affluents du **Rhône** bénéficie aux espèces aquatiques communes.

À l'ouest, la **Montagnette** est une succession de petites crêtes érodées et de dépressions intermédiaires, dont les 2/3 sont recouverts de Pins d'Alep. Sa mosaïque de milieux la place dans la même écorégion que le massif des **Alpilles** et est à l'origine d'une richesse biologique remarquable.

Au nord, la **plaine de Terrefort** est un secteur agricole qui possède un intérêt biologique particulier puisqu'il abrite deux espèces patrimoniales¹ : le Rollier d'Europe, espèce cavernicole inféodée aux paysages ouverts méditerranéens ; et le Triton palmé, espèce d'Europe occidentale peu commune et en limite d'aire de répartition en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer



© Aurélien AUDEVARD

Guêpier d'Europe



Le Guêpier d'Europe installe ses colonies essentiellement sur les berges sablonneuses de cours d'eau, une falaise de sable ou un talus de terre meuble. Les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) constituent ses proies principales, en complément d'autres insectes (libellules, coléoptères, papillons, etc.) qu'il chasse en vol à la manière des hirondelles : battements d'ailes rapides avec de longs glissés.



© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier



Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© François GRIMAL

Crapaud calamite



Le Crapaud calamite affectionne les milieux ouverts et sablonneux. Il s'agit d'une espèce pionnière des milieux temporaires qui peut profiter des moindres événements pluvieux pour se reproduire.



© Marion FOUCHARD

Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

